الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université de Saida Dr. Moulay Tahar Faculté des lettres, des langues et des arts

Contrat n° 13/2022 du...... relatif à Entretien et maintenance des immeubles administratifs et pédagogiques pour la faculté des lettres, des langues et des arts université de Saida Exercice 2022

Le cocontractant:	
Montant (en TTC)	
Délai de livraison :	

Ministère de l'enseignementsupérieur et de la recherche scientifique Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-

Faculté des lettres, des langues et des arts

Déclaration de candidature

1/Identification du service contractant : Désignation du service contractant :Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida 2/Objet du Contrat : Entretien et maintenance des immeubles administratifs et pédagogiques 3/Objet de la candidature : La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un contrat alloti :
Non□Oui□ Dans l'affirmative : Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:
4/Présentation du candidat ou soumissionnaire : Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat:
Au nom et pour le compte de la société qu'il représente□
4-1/ Candidat ou soumissionnaire seul□: Dénomination de la société:
4-2/ Le candidat ou soumissionnaire, membre d'un groupement momentané d'entreprises Le groupement
est : Conjoint□ Solidaire□
Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres):
Nom du groupement :
Dénomination de la société:
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:
Forme juridique de la société :
Montant du capital social :
La société est-elle mandataire du groupement ? : Non□ Oui□ Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix): -signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que
toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement□ ou ; -donne mandat à un membre du groupement, conformément au contrat de groupement, pour signer, en son

nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l'offre du groupement ainsi que
toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement 🗆 ;
Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas
échéant:
5/Déclaration du candidat ou soumissionnaire: Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics: - pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un marché public; - du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou du fait qu'il fait l'objet d'une procédure relative à l'une de ces situations; 2- pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle; - pour avoir fait une fausse déclaration;
 du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défaillantes; du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics; du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales;
- pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du
travail; - du fait qu'il soit une société étrangère qui n'a pas honoré son engagement d'investir; -du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;
- pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
Oui □ Non □
Dans la négative (à préciser) :
Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité. Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il : -est inscrit au registre de commerce. ou,
-est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art □ ou,
-détient la carte professionnelle d'artisans □ ou,
-est dans une autre situation (à préciser):
Non □Oui □ Dans l'affirmative (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente)

1						
Le candidat ou so l'ordonnance n°03-0 application de tout au	umissionnaire 3 du 19 Joumac	déclare que la s la 1424 correspond	ociété n'a pa	s été condami	née en applicat	tion de
Non □ Oui □ Dans l'affirmative : copie de cette décision	on)		ation, la sancti	ion et la date d	e la décision, et	joindre
Le candidat ou sou l'exécution du marcl le cahier des charges	missionnaire s né public et pro	eul ou en groupe duit à cet effet, les	s documents de	présenter les e mandés par le s	capacités nécess service contracta	saires à ınt dans
				; ; ;		
Le candidat ou soum - la société est quali- lorsque cela est prév réglementaire :	fiée et/ou agréé	lare que : e par une administ	ration publique	e ou un organisı	ne spécialisé à c	et effet,
Non□Oui □ Dans l'affirmative : son numéro, sa date d'expiration)	de délivrance e	t sa date	***********			
 la société a réalisé le cahier des charge chiffres, 	pendant s) un chiffre d' en	'affaires annuel m lettres	(indi oyen de (indiq et	quer la période uer le montant en	considérée exig du chiffre d'aff hors	gée dans aires en taxes)
dont% sont Le candidat ou soun	en relation avec nissionnaire pré	l'objet du marché sente un sous-trait	public, du lot ant :□	ou des lots (bar	rer la mention in	utile).
Non □ Oui □ Dans l'affirmative re	emplir la déclar	ation de sous-traita	ant.			

6/Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom, qualité du signataire	Lieu et date de signature	signature

N.B:

- -Cocher les cases correspondant à votre choix.
- -Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- -En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.
- -En cas d'allotissement, présenter une déclaration pour tous les lots.
- -Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Ministère de l'enseignementsupérieur et de la recherche scientifique Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-

Faculté des lettres, des langues et des arts

DECLARATION DE PROBITÉ

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida

2/Objet du Contrat:Entretien et maintenance des immeubles administratifs et pédagogiquesPour laFaculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida

3/Présentation du candidat ou soumissionnaire :
Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion d'uncontrat :, agissant :
en son nom et pour son compte.
□au nom et pour le compte de la société qu'il représente.
Dénomination de la société :
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :Tel :,Adresse :
Forme juridique de la société :
4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire: Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.
Non□Oui□ Dans l'affirmative (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement)
M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.
M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de lapréparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un contrat ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur

la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis cidessus sont exacts.

N.B:

- -Cocher les cases correspondant à votre choix.
- -Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- -En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- -En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- -En cas d'allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- -Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

Ministère de l'enseignementsupérieur et de la recherche scientifique Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-

Faculté des lettres, des langues et des arts

DECLARATION A SOUSCRIRE

1/Identification du service contractant : Désignation du service contractant : Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida Nom, prénom, qualité du signataire ducontrat : Mm Soad Bouhdjar, Doyene de laFaculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida. 2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement : Présentation du soumissionnaire (.....): Soumissionnaire seul: Dénomination de la société:.... Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint □Solidaire□ Dénomination de chaque société membre du groupement : 1/..... 2/..... 3/..... 4/..... Dénomination du groupement :.... Désignation du mandataire : suivant mandataire le groupement désignent Les membres 3/Objet de la déclaration à souscrire : Objet du contrat:Entretien et maintenance des immeubles administratifs et pédagogiquespour la Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du contrat :..... La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'uncontrat alloti : Non Oui O Dans l'affirmative: Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:.... Offre de base Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants)□:.... Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants):....

4/Engagement du soumissionnaire:

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives des contrats prévus dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire S'engage, sur la base de son offre et pour son	n propre compte;
D. C. Carley Jacks application	on for the Approximation of the contract of th
Adresse, nº de téléphone, nº de Fax, adresse éle	ectronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les les pour les entreprises étrangères : Tél :,
Nom Prénom nationalité, date et lieu de naiss	ance du signataire, ayant qualité pour engager la société à
l'occasion ducontrat:	Né le
Engage la société, sur la base de son offre□ ; Dénomination de la société:	
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse éle entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S	pour les entreprises étrangères:
Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naiss l'occasion du contrat :	ance du signataire, ayant qualité pour engager la société à
L'ensemble des membres du groupement s'engage	nt, sur la base de l'offre du groupement□:
autres membres du groupement doivent remplir c numéro d'ordre à chaque membre): Dénomination de la société:	
l'occasion du contrat :	sance du signataire, ayant qualité pour engager la société à
Dans le cas d'un groupement conjoint préciser le précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s),	s prestations exécutées par chaque membre du groupement, en
Désignation des membres	Nature des prestations

5/Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

and a second control of the second control o	Lieu et date de signature	Signature
Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	O.Bitataro

6/décision	du service contractant :
La présente	offre est retenue
Α	le
Signature d	u représentant du service contractant :

N.B:

- -Cocher les cases correspondant à votre choix.
- -Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- -En cas de groupement, présenter une seule déclaration.
- -En cas d'allotissement présenter une déclaration par lot.
- -Pour chaque variante présenter une déclaration.
- -Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- -Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés,
- à l'entreprise individuelle.

Ministère de l'enseignementsupérieur et de la recherche scientifique Université Dr Moulay Tahar –SAIDA-

Faculté des lettres, des langues et des arts

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, Nom :
Prénom :
Qualité :
Date de naissance : Lieu de Naissance :
Nationalité :
Adresse :
Adresse exacte du siège social :
Donne pouvoir à, Nom :
Prénom :
Date de naissance : Lieu de Naissance
Nationalité :
Qualité :
Adresse :
A l'effet de signer tous documents contractuels avec Faculté des lettres et des langues et des arts a l'université de Saida dans le cadre de présente consultation et d'une manière générale juridiquement sa responsabilité qualité ainsi que la société représenté.
Fait à Saida, le

(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

Ministère de l'enseignementsupérieur et de la recherche scientifique

Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-

Faculté des lettres, des langues et des arts

Lettre de soumission

	1/Identification du service contractant : Désignation du service contractant ;
	Nom, prénom, qualité du signataire du contrat: Mm Soad Bouhdjar,. Doyene de Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida.
	2/Présentation du soumissionnaire: Présentation du soumissionnaire ():
	Soumissionnaire seul. Dénomination de la société:
	Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises □ : Conjoint□ Solidaire□ Dénomination de chaque société :
	1/
	4/ Dénomination du groupement :
Ol lal	3/Objet de la lettre de soumission : ojet du contrat :Entretien et maintenance des immeubles administratifs et pédagogiquespour Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida. Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du contrat:
	Non□Oui □ Dans l'affirmative : Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:
	4/Engagement du soumissionnaire :
	Le signataire S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte; Dénomination de la société:
	Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères: Tel:, Adresse:, NIF:,
	Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du contrat:
	Engage la société, sur la base de son offre \(\sigma\); Dénomination de la société: Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS)
	pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:

à l'occasion du marché public :.	et lieu de naissance du signataire, ayant q	
Présentation des membres du gr rubrique. Les autres membres d annexe, en donnant un numéro		nt doit renseigner cette que dans une feuille jointe en
Adresse, n° de téléphone, n° de	Fax, adresse électronique, numéro d'ider érien, et le numéro D-U-N-S pour les ent	ntification statistique (NIS) reprises
à l'occasion du marché public:.	et lieu de naissance du signataire, ayant	
Après avoir pris connaissance or responsabilité, la nature et la co	les pièces du projet de marché public et a emplexité des prestations à exécuter :	près avoir apprécié sous ma
	e, un bordereau des prix et un détail estin	natif, établis
Conformément aux cadres figu	rant au dossier du projet de marche.	
-me soumets et m'engage enve	rs (indiquer le nom du service contractan	t)
Prestations conformément aux	conditions du cahier des prescriptions spo arché public en dinars et, le cas échéant, e taxes et en toutes taxes)	es éciales et moyennant la somme en devises étrangères, en
Dans le cas d'un groupement c groupement, en précisant le nu	onjoint préciser les prestations exécutées méro du lot ou des lots concerné(s), le ca	par chaque membre du s échéant:
Désignation des membres	Nature des prestations	Montant HT des prestations
Designation des memores	A consistence	

Le service contractant se libère	e des sommes dues, par lui, en faisant dor ouvert auprès:	nner crédit au compte bancaire
Adresse:	ouvert aupres	

5/Signature du soumissionnaire : Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis cidessus sont exacts.

Nom, Prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
voin, i renom et quante du signature	2.00	

6/Décision du service contractant :	
La présente offre est retenue	
	, le
Signature	du représentant du service contractant :

N.B:

- -Cocher les cases correspondant à votre choix.
- -Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- -En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- -En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- -Pour chaque variante présenter une déclaration.
- -Pour les prix en option présenter une seule déclaration spécifiqueaux sociétés, à l'entreprise individuelle.
- -Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

A-DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er: Objet du cahier des charges Le présent cahier des charges a pour objet Entretien et maintenance des immeubles administratifs et pédagogiques Pour laFaculté des lettres, des langues et des artsUniversité de de Saida sur titre de budget de fonctionnement 2022.

Article 2 : Qualification des soumissionnaires

2.1-La présente consultation est ouverte à la société exerçant en Algérie ; disposant de capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne pour mener à bien l'exécution du contrat.

Article 3: Dépenses encourues du fait de la consultation

Le soumissionnaire supportera toutes les dépenses encourues du fait de la présentation de son offre et l'administration ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure de la consultation.

Article 4: Offres non admises

Conformément aux dispositions de l'article 75 du décret présidentiel n° 15-275 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, sont exclus temporairement ou définitivement de la participation aux marchés publics les opérateurs économiques suivants :Qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l''exécution d'un marché public avant l'expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles 71 et 74 du décret présidentiel n° 15-275 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marché publics, et des délégations de service publics;

- Qui sont en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités de règlement judiciaire ou de concordat ;
- Qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire de concordat ;
- Qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle;
- Qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
- Qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux ;
- > Oui ont fait une fausse déclaration;
- Qui ont inscrits sur la liste des entreprises défaillantes, après avoir fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs de leurs marchés, par des services contractant ;
- > Qui ont été inscrits sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics prévus à l'article 89 du décret présidentiel suscité;
- Qui ont été Inscrits au fichier national des fraudeurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- Qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale.

B-DOSSIER DE LA CONSULTATION

Article 5 : Publication de l'avis de consultation

La présente consultation est affichée en langue nationale et en langue française à l'université de Saida et au niveau des facultés.

Article 6: Retrait du cahier des charges

Le retrait du présent cahier des charges peut être assuré par les candidats intéressés ou par leurs représentants dûment habilités auprès du service des moyens et de l'entretien contre le paiement de la somme de mille dinars algériens 1000DA

Qui sera versée au compte C.C.P de l'université Dr Tahar Moulay de Saida.

Compte N° Compte N° 321574 clé 31

Ce montant représente les frais de la documentation, qui est non remboursable.

N.B :Le contractant exige des produit de premier choix et de marques reconnues sous peine d'annulation

C-PREPARATION DES SOUMISSIONS

Article 7 : Contenu du dossier de soumission

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A- Le dossier de candidature contient :

1- une déclaration de candidature ; dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

- n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel suscité;
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention néant. dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;
- > est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché;
- > a effectué le dépôt l'égal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;
 - 2-Une déclaration de probité.
 - 3-Les statuts pour les sociétés.
 - 4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 - 5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires. Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portantes réglementations du marché public et des délégations de service

public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire de la convention, qui doit les fournir

dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention.

5-Casier judiciaire en court de validité le jour de l'ouverture

6-Copie de extrait de rôle en court de validité le jour de l'ouverture

7-Copie du registre de commerce

8-Copie de la mise a jour de la CASNOS en court de validité le jour de l'ouverture

9-Copie de la mise a jour de la CNAS en court de validité le jour de l'ouverture.

10-RIB

B- L'offre technique contient:

1-Une déclaration à souscrire;

- 2-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité à savoir :
- > la qualité.
- les délais d'exécution ou de livraison.
- ▶ le prix, le coût global d'acquisition et d'utilisation
 3-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite

(lu et accepté).

C- L'offre Financière:

1- la lettre de soumission;

2- le bordereau des prix unitaires (BPU);

3- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Article 8: Validité des offres

Conformément aux dispositions de l'article 98 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementations des marchés publics et des délégations de service public, la durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres 08 jours augmentée de trois mois, pendant la durée de validité ,les soumissionnaires restent engagés par leurs offres.

Article 9: Montant de l'offre

Les montants de l'offre doivent être portés en lettres et en chiffre sur la soumission ainsi que sur le cahier des prescriptions spéciales et au total général du devis en toutes taxes comprises .le bordereau des prix unitaires doit comporter les prix en lettres et en chiffres en hors taxes.

Article 10: Langue de rédaction

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe ou en langue française.

D-/PRÉSENTATION DES OFFRES

Article 11 : Forme et signature de l'offre

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, portant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention : « Dossier de candidature », « offre technique », « offre financière »selon le cas .Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres-consultation n°....relative à.... » DEPÔT DES OFFRES

Article 12 : Durée de préparation des offres

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de préparation des offres est fixée à (08) huit jours par référence à la date de la première

publication de l'avis de consultation. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Article 13: Modification et retrait des offres

Aucune offre ne peut être modifiée après l'ouverture des plis ni être retirée dans l'intervalle entre la date de dépôt des offres et l'expiration de la validité de l'offre pour le soumissionnaire.

Article 14: Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées directement au service de l'entretien et des moyens de la faculté, à l'adresse suivante :

Faculté des lettres, des langues et des arts Université Dr Moulay Tahar de Saida Cité el Nasr Saida.

Avant 12heures, le (08) huitième jour de la date de publication comme

Indiquée dans l'avis de consultation. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Toutefois, le service contractant a toute l'attitude pour proroger le délai de dépôt des offres.

E/OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATIONS DES OFFRES

Article 15: Ouverture des plis.

En application des dispositions des articles 71 et 72 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'ouverture des plis est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres instituée par les dispositions de l'article 160 du présent décret.

L'ouverture est faite pendant la même séance, Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres comme mentionné à l'article 14 ci -dessus, **à 14H** elle se tient en une seule séance par une commission dite :

Article 16 : Conformité des offres.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres élimine les candidatures et les offres non conformes au contenu du cahier des charges, établi conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel précité. Il est restitué, sans être ouverts, par le biais du service contractant, les plis financiers correspondant aux candidatures ou aux offres techniques éliminées, le cas échéant.

Lorsqu'une offre n'est pas conforme au dossier de la consultation et affecte de façon considérable l'étendue et la qualité de la consultation, elle sera rejetée par le service contractant qui conserve le droit d'annuler la procédure de consultation ou de rejeter l'ensemble des offres.

Article 17: Correction des erreurs.

Les offres conformes au dossier de consultation seront vérifiées par le service contractant pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées par le service contractant de la façon suivante :

- > Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffre, et le montant en lettres, le montant en lettre fera foi.
- > Lorsqu'il existe une différence entre le taux unitaire et le montant total obtenu, le taux unitaire, la quantité fera foi.
- ➤ Lorsqu'il existe une différence entre l'offre originale et la copie, l'originale fera foi. Le montant figurant à la soumission, sera rectifié par le service contractant, avec le consentement du soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée.

Article 18: Méthodologie d'évaluation

18.1-Evaluation technique:

<u>18 1</u>: Examen de la conformité des offres au présent cahier des charges :
 La commission d'ouverture des plis et évaluation des offres entamera son travail en examinant la conformité des offres au cahier des charges. Toute offre non conforme au contenu du cahier des charges sera rejetée.

18.2- Evaluation financière

L'offre financière la moins disant obtiendra la consultation.

18.3 Choix du cocontractant

- seul le soumissionnaire retenu, est tenu de compléter son offre dans un délai maximum de (10) dix jours à compter de la date de sa saisine, conformément 69 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portantes réglementations des marchés publics et des délégations de service publics.

Article 19: Infructuosité de la consultation

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 2 et l'article 52 alinéa 7 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, La consultation est déclarée infructueuse, lorsqu'aucune offre n'est réceptionnée ou lorsque, après avoir évalué les offres, aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet de la convention et au contenu du cahier des charges, ou lorsque le financement des besoins ne peut être assuré.

Lorsque le service contractant recours directement au gré à gré après consultation, et ne réceptionne aucune offre ou si, après évaluation des offres réceptionnées, aucune offre ne peut être retenue, la procédure est déclarée infructueuse.

F-ATTRIBUTION DES OFFRES

Article 20 : Critères d'attribution provisoire des offres

Conformément au cahier des charges et l'article 72 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, l'offre ayant obtenu la note totale la plus élevée sera retenue.

Article 21 : Publication de l'avis attribution provisoire

Un avis d'attribution provisoire de la convention sera notifié au soumissionnaire ayant

obtenue la meilleure offre.

Article 22 : Modalités de recours

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, dans la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Dans les cas de la déclaration d'infructuosité et de l'annulation de la procédure de passation de la convention, ou de l'annulation de son attribution provisoire. Le service contractant doit informer par lettre recommandée avec accusé de réception, les soumissionnaires ou candidats de ses décisions, et inviter ceux d'entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Lorsque le service contractant relance la procédure, il doit préciser dans l'avis d'appel à la concurrence ou la lettre de consultation, selon le cas, s'il s'agit d'une relance suite à une annulation de la procédure ou suite à une déclaration de son infructuosité. Le recours est introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de réception de la lettre d'information des candidats ou soumissionnaires.

Article 23: Droit d'annulation

Conformément à l'article 73 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics, le service contractant peut, pour des motifs d'intérêt général, pendant toute la phase de passation du contrat, déclarer l'annulation de la procédure et/ou l'attribution provisoire de la convention. Les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité dans le cas où leurs offres n'ont pas été retenues ou si la procédure et/ou l'attribution provisoire de la convention a été annulée.

Fait àle....le...

Le soumissionnaire

(Prénom, qualité du Signataire)

La mention

Et le Cachet de l'assureur

BORDEREAU DES PRIX DEVIS QUANTITATIF & ESTIMATIF

Nom de fournisseur :	
NIF :	
RC :	
RIB :	
Doit :	

Bordereau des prix unitaires

<u>Intitulé</u>: Pour la Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida

Nº	Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire en chiffre	Prix unitaire en lettre
01	Boite De Dérivation De 10 X10cm	10	Unité		
2	Goulotte A Vis	10	Longueur 6m		
3	Attache Câble Electrique	1	Boite		
4	Echelle Pliant Hauteur 5 M	1	Unité		
5	Unipolaire	12	Unité		1040
6	Disjoncteur Diff	4	Unité		
7	Prise De Courant Apparent	20	Unité		
8	Interrupteur De Courant Encastre	50	Unité		
9	Prise De Courant 220v 2p Ou 3p	50	Unité		
10	Boîte D'encastrement	10	Unité		
11	Robinet D'arrêt Eau Différent Diamètre	10	Unité		
12	La Gaine 20	20	Mètre	Pin = 40,	
13	Tuyaux Multi Couche 16	2	Rouleaux		
14	Tuyaux Multi Couche 20	2	Rouleaux		
15	Robinet De Puisage 15/21	20	Unité		
16	Peinture Vinylique	20	Bidon		
17	Peinture Laque	5	Bidon		
18	Fil Electrique E 500 2.5mm²	10	Rouleaux		
19	Fil Electrique E500 1.5 Mm ²	3	Rouleaux		
20	Gaine Souple 2,5	2	Rouleaux		
21	Tube Néant Led Double 1.2 M Avec Réglette	50	Unité		W-8 = 27
22	Réservoir D'eau 1M3	5	Unité		
23	Tube Pvc 40 Mm	2	Longueur 6m		
34	Cadna	6	Unité		
25	Serrure 3 Clé	10	Unité		
26	Serrure 5 Clé	5	Unité		
27	Raccord Femelle Multicouche 20/27	6	Unité		
28	Targette	50	Unité		
29	Arrache Clou	2	Unité		
30	Pince	2	Unité		
31	Marteau	2	Unité		
32	08/ 10 /12 /14 Jeu Mèche Pour Perceuse	I	jeu		

33	Jeu De Tournevis	1	jeu		
34	Robinet D'arrêt 15/21	10	Unité		
35	Bouchon D'arrêt 15/21	40	Unité		
36	Brouette G/M	1	Unité		
37	Vis A Bois	1	Unité		
38	Scie A Bois	4	Unité		
39	Rouleaux	5	Unité		
40	Pinceaux	5	Unité		
41	Canons De Serrures	10	Unité		
-				TOTAL HT	
			TO	ΓAL TVA 19%	
-		TOTAL TTC			

Fait à Saida le	
-----------------	--

Le Fournisseur

Devis quantitatif et estimatif

Intitulé :
Pour la Faculté des lettres, des langues et des artsUniversité de Saida

N°	Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire en chiffre	Montant
01	Boite De Dérivation De 10 X10cm	10	Unité		
2	Goulotte A Vis	10	Longueur 6m		
3	Attache Câble Electrique	1	Boite		
4	Echelle Pliant Hauteur 5 M	1	Unité		
5	Unipolaire	12	Unité		
6	Disjoncteur Diff	4	Unité		
7	Prise De Courant Apparent	20	Unité		
8	Interrupteur De Courant Encastre	50	Unité		
9	Prise De Courant 220v 2p Ou 3p	50	Unité		
10	Boîte D'encastrement	10	Unité		
11	Robinet D'arrêt Eau Diffèrent Diamètre	10	Unité		
12	La Gaine 20	20	Mètre		
13	Tuyaux Multi Couche 16	2	Rouleaux		
14	Tuyaux Multi Couche 20	2	Rouleaux		
15	Robinet De Puisage 15/21	20	Unité		
16	Peinture Vinylique	20	Bidon		
17	Peinture Laque	5	Bidon		
18	Fil Electrique E 500 2.5mm ²	10	Rouleaux		
19	Fil Electrique E500 1.5 Mm ²	3	Rouleaux		
20	Gaine Souple 2,5	2	Rouleaux		
21	Tube Néant Led Double 1.2 M Avec Réglette	50	Unité	_	
22	Réservoir D'eau 1M3	5	Unité		
23	Tube Pvc 40 Mm	2	Longueur 6m		
34	Cadna	6	Unité		
25	Serrure 3 Clé	10	Unité		
26	Serrure 5 Clé	5	Unité		
27	Raccord Femelle Multicouche 20/27	6	Unité		
28	Targette	50	Unité		
29	Arrache Clou	2	Unité		
30	Pince	2	Unité		
31	Marteau	2	Unité		
32	08/ 10 /12 /14 Jeu Mèche Pour Perceuse	I	jeu		

Jeu De Tournevis	1	jeu			
Robinet D'arrêt 15/21	10	Unité			
Bouchon D'arrêt 15/21	40	Unité			
Brouette G/M	1	Unité			
Vis A Bois	1	Unité			
Scie A Bois	4	Unité			
Rouleaux	5	Unité	_		
Pinceaux	5	Unité			
Canons De Serrures	10	Unité			
			TOTAL HT		
		TO	TAL TVA 19%		
TOTAL TTC					
	Robinet D'arrêt 15/21 Bouchon D'arrêt 15/21 Brouette G/M Vis A Bois Scie A Bois Rouleaux Pinceaux	Robinet D'arrêt 15/21 10 Bouchon D'arrêt 15/21 40 Brouette G/M 1 Vis A Bois 1 Scie A Bois 4 Rouleaux 5 Pinceaux 5	Robinet D'arrêt 15/21 10 Unité Bouchon D'arrêt 15/21 40 Unité Brouette G/M 1 Unité Vis A Bois 1 Unité Scie A Bois 4 Unité Rouleaux 5 Unité Pinceaux 5 Unité Canons De Serrures 10 Unité	Robinet D'arrêt 15/21 10 Unité Bouchon D'arrêt 15/21 40 Unité Brouette G/M 1 Unité Vis A Bois 1 Unité Scie A Bois 4 Unité Rouleaux 5 Unité Pinceaux 5 Unité Canons De Serrures 10 Unité TOTAL TVA 19%	

Arrêté le présent devis à la somme o	de :
Délai d'exécution :	
	Fait à Saida leLe fournisseur